

**Règlement du « Concours de langue française des Centres Internationaux des Lions Clubs de France 2019 » en partenariat avec l’Institut français d’Azerbaïdjan**

En partenariat avec les Centres Internationaux Francophones des Lions Club de France, l’Institut français d’Azerbaïdjan organise un concours de français qui vous permettra de tester vos connaissances dans cette langue. L’examen et la correction de l’examen relève de la responsabilité de l’Institut français d’Azerbaïdjan. Le vainqueur du concours se verra offrir par les Centres Internationaux Francophones des Lions Club de France un séjour dans l’un de ses centres.

Règlement

1 - Participants :

Le concours de français est ouvert à tous les apprenants de français azerbaïdjanais âgés de 18 à 25 ans.

2 - Modalités d’inscription :

Pour vous inscrire à ce concours veuillez envoyer un mail en français à l’adresse ci-dessous en précisant votre nom, prénom, date de naissance et numéro de téléphone. Le nombre maximal de candidats est fixé à 30 et l’inscription sera fermée une fois ce nombre atteint.

Adresse pour inscription : mediatheque@ifa.az

3 - Déroulement de l’événement :

Le concours se déroulera **le samedi 23 février à l’Institut français d’Azerbaïdjan (Rue Fuzuli 67) à 11h**. Tous les participants doivent se présenter au plus tard ¼ d’heure avant le début du concours. Les retardataires ne pourront pas participer. Aucun document n’est autorisé. Seules les feuilles fournies par les organisateurs peuvent être utilisées. Toute tentative de fraude ou de collaboration avec un autre participant entraînera l'élimination définitive des candidats. Des surveillants encadreront les participants tout au long des épreuves.

4- L’épreuve :

L’épreuve est un test de connaissance du français.

5 - La correction :

La correction des épreuves sera effectuée par l’équipe de l’Institut français d’Azerbaïdjan.

6 - Les résultats :

**Les 3 meilleurs candidats** seront sélectionnés pour l’étape finale. Cette étape consistera en une épreuve orale où le candidat fera la démonstration de sa capacité d’expression et de réaction aux questions des examinateurs. Les candidats s’engagent à être disponibles pour l’épreuve orale qui se déroulera le jour même**, le samedi 23 février à 16h**. Ils seront contactés par téléphone. Les résultats définitifs seront annoncés le samedi à 18h, le vainqueur recevra un séjour en France offert par les Centres Internationaux Francophones des Lions Club de France ; le billet d’avion aller-retour sera offert par l’Institut français d’Azerbaïdjan.

7- La responsabilité des organisateurs :

En cas de modification, suspension ou interruption du Concours de langue française pour quelque cause que ce soit, la responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée.

8- Acceptation du règlement

Du seul fait de leur participation au Concours de langue française, les participants autorisent la publication et l'utilisation de leur prénom, nom de famille et de leur image (sous la forme de photos et/ou de vidéos), sur tous types de supports, et renoncent expressément à tous droits et indemnités à ce titre.

**NB :** Les participants du **Concours de langue française** s'engagent à respecter le présent règlement et se conformer aux décisions des organisateurs. Ils sont invités à prendre connaissance du règlement intégral et officiel du Concours de français : tout cas litigieux, concernant l’interprétation des règles, est soumis à ce règlement.